

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance de consultation publique du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 5 février 2018 à 19 h 00, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville  
Micheline Lebel  
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle  
Yvan Bessette  
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.

2018-02-05-001 Ouverture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Guy Chamberland :

L'ouverture de l'assemblée de consultation publique à 19:00 ;

Adoptée à l'unanimité.

2018-02-05-002 Modifications règlementaires zonage et construction

Consultation publique sur le 1er projet de **modification règlementaire 401-16 zonage visant l'autorisation des habitations unifamiliales jumelées à l'intérieur de la zone R-3** ( rue Bissonnette, rue Guillet et rue Claude );

Consultation publique sur le 1er projet de modification **règlementaire 402-1 visant le règlement de lotissement et modifiant les normes minimales de lotissement pour les usages autorisés d'immeuble de trois logements et plus** (zone R-10 rue Normandie);

Explications et analyses des projets de modifications règlementaires;

Interventions des propriétaires et résidents des secteurs contigus:

- propriétaires des lots visés par la modification : M. J. Oigny et représentants de la Fabrique ;
- résidents : propriétaires du 1115 rue Normandie  
propriétaire du 195, 26ième Avenue

Discussions sur le projet de rue "Place Normandie" en projet.

2018-02-05-003

Demande de dérogation mineure pour 113, 21<sup>ème</sup> avenue lot 4 565  
239

**Explication de la demande :**

La piscine hors-terre au 113, 21<sup>e</sup> avenue ne respecte pas les normes d'implantations énumérées dans le permis émis en mai 2017 ainsi que dans le paragraphe C de l'article 4.11 du règlement de zonage. La piscine est implantée à 1,5m de la maison et le système de filtration se situe à 1,2m de la piscine. Les normes municipales exigent que les piscines soient implantées à un minimum de 3m de la maison et que les systèmes de filtration soient installés à au moins 2m de la piscine.

Les dérogations sont donc de 1,5m pour la distance entre la piscine et la maison et de 0,8m pour la distance entre le système de filtration de la piscine.

Demandeur non présent, aucunes objections de citoyens.  
Recommandations du CCU non favorable à la demande.

2018-02-05-004

Fermeture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Jacques Lavallée:

La **fermeture** de l'assemblée de consultation publique à 19 :30;

**Adoptée à l'unanimité**

---

Jacques Lavallée, maire

---

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et directeur  
général

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 5 février à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville  
Micheline Lebel  
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle  
Yvan Bessette  
Guy Chamberland

**QUORUM**

Le secrétaire-trésorier et directeur général M. Fredy Serreyn, est présent.

2018-02-001

Ouverture de l'Assemblée régulière

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Guy Chamberland:

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

**Adoptée à l'unanimité**

2018-02-002

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia **ouvert**.

**Adoptée à l'unanimité**

2018-02-003

Rapport de l'inspecteur pour le mois de janvier 2018

**CONSIDÉRANT**

que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois de janvier 2018;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Micheline Lebel:

**D'adopter** le rapport des permis émis du mois de janvier 2018, tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

2018-02-004 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 janvier 2018

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 janvier dernier, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Nathalie Bonneville:**

**L'adoption** du procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 janvier 2018, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

**Adoptée** à l'unanimité

2018-02-005 Décision concernant la demande de dérogation mineure du 113, 21<sup>ème</sup> avenue lot 4 565 239

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure du 113, 21<sup>ème</sup> avenue lot 4 565 239;

**CONSIDÉRANT** que La piscine hors-terre au 113, 21<sup>e</sup> avenue ne respecte pas les normes d'implantations énumérées dans le permis émis en mai 2017 ainsi que dans le paragraphe C de l'article 4.11 du règlement de zonage. La piscine est implantée à 1,5m de la maison et le système de filtration se situe à 1,2m de la piscine. Les normes municipales exigent que les piscines soient implantées à un minimum de 3m de la maison et que les systèmes de filtration soient installés à au moins 2m de la piscine. Les dérogations sont donc de 1,5m pour la distance entre la piscine et la maison et de 0,8m pour la distance entre le système de filtration de la piscine;

**CONSIDÉRANT** que les membres du CCU sont non favorables à la demande de dérogation mineure, étant donné que le demandeur avait en main toutes les normes applicables au moment de l'exécution des travaux et que l'acceptation de la demande créerait un précédent et que la dérogation représente la moitié de la norme en vigueur et qu'elle n'est donc pas mineure;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Micheline Lebel:**

**De refuser** la demande de dérogation mineure, telle que présentée.

**Adoptée** à l'unanimité

2018-02-006 Adoption des 2<sup>èmes</sup> projets de modification règlementaire 401-16 et 402-1

**CONSIDÉRANT** l'avis de motion, ainsi que la séance de consultation publique;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Nathalie Bonneville:**

**L'adoption** des deuxièmes projets de règlements , 401-16 et 402-1 , sans aucunes modifications;

**Transférer** les règlements à la M.R.C. pour avis technique, ainsi que poursuivre le processus d'approbation des personnes habiles à voter.

**Adoptée** à l'unanimité

**2018-02-007**                      **Avis de motion - règlement de construction 404-1  
- règlement de zonage 401-17**

**Avis de motion** est présentement donné par le conseiller Guy Chamberland qu'à une prochaine assemblée, il sera adopté un projet de règlement numéro 404-1 modifiant la norme de hauteur des bâtiments (plancher de rez-de-chaussée) par rapport à la rue qui est actuellement fixée à 1.5m;

**Avis de motion** est présentement donné par le conseiller Guy Chamberland qu'à une prochaine assemblée, il sera adopté un projet de règlement numéro 401-17 visant les normes relatives à l'architecture et à l'apparence extérieure des constructions ainsi que les normes relatives aux piscines;

Le tout avec dispense de lecture, vu les projets de règlements déposés.

**2018-02-008**                      **Avis de motion – règlement de prévention incendie #627**

**Avis de motion** est présentement donné par la conseillère Nathalie Bonneville qu'à une prochaine assemblée, il sera adopté un projet de règlement numéro 627 concernant la prévention incendie;

**2018-02-009**                      **Adoption du Règlement de taxation et d'imposition 2018  
#198-22**

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du Règlement de taxation et d'imposition 2018 no 198-22 a été préalablement, remise à chaque membre du Conseil, ce qui dispense de lecture;

**CONSIDÉRANT** que l'avis de motion a été déposé le 4 décembre 2017 ainsi que du premier projet du règlement de taxation et d'imposition 2018;

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland:**

**Que** le Conseil adopte le règlement de taxation et d'imposition 2018 #198-22.

**De procéder** à l'affichage et l'avis de promulgation, tel que stipulé par la Loi.

**Adoptée** à l'unanimité

**2018-02-010**                      **Nomination du vérificateur comptable et représentant  
juridique pour l'année 2018**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité doit nommer en début d'année, le vérificateur comptable et le représentant légal à la Cour Municipale pour l'exercice 2018;

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Micheline Lebel:**

**De nommer** M. Gérard Berleur pour la vérification comptable et Me Éline Francis, du cabinet Paradis Lemieux Francis, représentante juridique pour la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

**2018-02-011                      Modification au règlement relatif au Comité Consultatif d'Urbanisme**

**CONSIDÉRANT**                      l'examen du règlement actuel qui autorise le droit de vote du conseiller désigné au C.C.U., celui-ci étant considéré en tant que « membre »;

**CONSIDÉRANT**                      qu'en conséquence un seul membre du C.C.U. devra être remplacé suite à sa démission;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée:**

**Qu'il** n'y aura aucune modification au règlement actuel sur la composition des membres du C.C.U.;

**De nommer** parmi les candidatures reçues : Mme Thérèse Régner, en remplacement de Mme Linda Schafer.

**Adoptée à l'unanimité**

**2018-02-012                      Dépenses du mois de janvier 2018 à être autorisées**

**CONSIDÉRANT**                      que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de janvier 2018 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Nathalie Bonneville:**

**D'autoriser** les factures et le paiement des dépenses du mois de janvier 2018 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

**Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.**

**Adoptée à l'unanimité**

**2018-02-013                      Correspondance**

**2018-02-014                      Varia**

**2018-02-014.1                      Nomination d'un membre délégués du Conseil au projet "Fruitgumes 2018"**

**CONSIDÉRANT**                      que les représentants du comité intermunicipal "fruitgumes", exigent que chaque municipalités participantes délègue un représentant du conseil ;

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Micheline Lebel:**

**De nommer** M. Jacques Lavallée, Maire, en tant que représentant de la Municipalité afin de participer aux rencontres et décision du comité ;

**Adoptée à l'unanimité**

2018-02-015

Période de questions

2018-02-016

Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Guy Chamberland:

La fermeture de l'Assemblée à 20:00.

**Adoptée** à l'unanimité

---

Jacques Lavallée, maire

---

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et directeur  
général